

CAPN Agents Techniques

Déclaration Liminaire

Tableau Avancement Complémentaire Recours en Évaluation du 25 novembre 2020

Plus de huit mois de crise sanitaire et sociale, une deuxième vague violente malgré un nouveau confinement... la santé des agents et des collectifs de travail sont mis à rude épreuve.

Les agents techniques de la DGFIP sont légitimement inquiets !

Cette situation sanitaire exceptionnellement dégradée s'ajoute aux restructurations subies par les agents, depuis bien plus longtemps, qui dévastent chaque jour les conditions de vie au travail, les carrières et les fonctions des agents techniques.

Les agents n'ont-ils pas suffisamment de choses à gérer en cette période compliquée : continuité de l'État, soutien à la vie économique et financière du pays, service au public... pour ne pas en rajouter ?

Pour la CGT Finances Publiques, les réformes contraires à l'intérêt des agents et du service public doivent être pour le moins suspendues en toute urgence au regard de la crise sanitaire et sociale.

La disparition des CAP accélère cette « descente aux enfers pour les agents ». Un agent ne pourra plus voir évoqué son dossier devant les structures démocratiques et transparentes que sont les CAP, qui permettait de replacer les dossiers individuels dans un cadre de gestion plus collectif.

C'est bien l'objectif à atteindre pour notre Direction qui veut faire entrer massivement les contractuels dans l'administration et donc imposer ce mode de gestion des personnels, fondé sur l'individualisation, l'isolement et le rapport de force.

Pour ce qui concerne cette CAPN, les élus techniques CGT ne remettent pas en question la spécificité de visioconférence retenue dans le cadre de la crise sanitaire mais seul ce cadre peut justifier cette technologie employée.

Peu de dossiers de recours en évaluation nous sont présentés mais nous espérons que la facilité, l'intérêt, de croire à un satisfecit des agents n'est pas de mise, mais bien au contraire, il souligne l'usine à gaz que représente la volonté de faire un recours pour un agent technique, encore plus lors du premier confinement sans possibilité de se faire aider !

Nous profitons aussi de cette instance pour aborder la question des CAP de discipline des agents techniques. 3 étaient programmées ces derniers mois et elles ont toutes été annulées peu de jours avant et sans aucune information.

Nous avons tout même appris qu'un des agents avait été radié pour abandon de poste, constaté par huissier à la demande de la DG. Aucune information ne nous a été donnée, ni sur cette finalité de carrière réservée à l'agent et encore moins sur les causes éventuelles de cet état de fait. Qu'en est-il des deux autres agents ?

Pour la CGT, la santé des agents est la priorité. Le dialogue social doit aujourd'hui être consacré à la protection sanitaire des agents. Quel sens donner au dialogue social actuel sur la mise en oeuvre des réformes rejetées par les agents ? : une chambre d'enregistrement dont le seul but est d'associer les organisations syndicales à scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis, les agents représentants la direction aussi !



**AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS,
ET AUX RESTRUCTURATIONS !**

**Dès le 9 décembre mobilisons-nous
et participons à toutes les formes
d'actions qui auront lieu sur tout le
territoire !**